

FRANCE GALOP

Société d'Encouragement pour l'Amélioration des Races de Chevaux de Galop en France

15 bd de Douaumont 75017 PARIS

Email : cguillemin@france-galop.com - Tel : 01 49 10 21 29

DECLARATION DE MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION

IMPORTANT

Toute modification d'un bailleur, ou d'un locataire doit faire l'objet d'une résiliation du contrat et du dépôt d'un nouveau contrat.

Je soussigné:

locataire dirigeant de la location enregistrée au Secrétariat de France Galop,

pour le cheval:

atteste sur l'honneur être spécifiquement mandaté par MM (indiquer les noms du ou des bailleurs et du ou des autres locataires donnant mandat)

BAILLEURS

1	4
2	5
3	6

LOCATAIRES

1	6
2	7
3	8
4	9
5	10

pour déclarer les modifications indiquées ci-après:

MODIFICATION DE LA DUREE DU CONTRAT

indiquer la nouvelle durée :

- jusqu'au: inclus
- année(s) civile(s) avec tacite reconduction d'année en année
- carrière de courses

REPARTITION FINANCIERE AUTOMATISEE

- France Galop doit appliquer la répartition automatisée entre les parties contractantes
- doit cesser d'

NOUVELLES CONDITIONS FINANCIERES DE LA LOCATION ENTRE BAILLEUR(S) ET LOCATAIRE(S)

Montant dû pour la location

- Pourcentage sur les sommes gagnées par le cheval : _____ %

- Autres formes de paiement (montant et délai) :

- Autres conditions financières :

Seule la location sous la forme d'un pourcentage sur les sommes gagnées est gérée par France Galop

PARTICIPATION DU CHEVAL AUX COURSES A OBSTACLES

- le cheval est autorisé à participer aux courses à obstacles
- n'est plus autorisé

MODIFICATION DU NOMBRE DE MANDATS NECESSAIRES AU LOCATAIRE DIRIGEANT

Accord nécessaire de:

Bailleurs

- tous les bailleurs
- la majorité des bailleurs
- bailleurs
- Autre: (préciser)

Locataires

- Tous les locataires
- la majorité des locataires
- locataires
- Autre: (préciser)

NOUVELLE REPARTITION DU PRODUIT DE LA LOCATION ENTRE LES BAILLEURS

Bailleur 1 M: Nouveau pourcentage: %	Bailleur 2 M: Nouveau pourcentage: %
Bailleur 3 M: Nouveau pourcentage: %	Bailleur 4 M: Nouveau pourcentage: %
Bailleur 5 M: Nouveau pourcentage: %	Bailleur 6 M: Nouveau pourcentage: %

NOUVELLE REPARTITION ENTRE LES LOCATAIRES DES SOMMES GAGNEES ET DES SOMMES DUES

Locataire 1 M: Nouveau pourcentage : %	Locataire 2 M: Nouveau pourcentage : %
Locataire 3 M: Nouveau pourcentage : %	Locataire 4 M: Nouveau pourcentage : %
Locataire 5 M: Nouveau pourcentage : %	Locataire 6 M: Nouveau pourcentage : %
Locataire 7 M: Nouveau pourcentage : %	Locataire 8 M: Nouveau pourcentage : %
Locataire 9 M: Nouveau pourcentage : %	Locataire 10 M: Nouveau pourcentage : %

AUTRES CLAUSES FINANCIERES *

* Ces informations sont facultatives et ne sont pas gérées par France Galop.

Je reconnais être informé des sanctions prévues par le Code des Courses au Galop, si je ne suis pas en mesure d'établir la preuve de l'accord des personnes mentionnées dans la présente déclaration

Fait à:, le

signature: